

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision : 2023/11/20

Version: 3.1

page: 1/12

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit phytosanitaire, insecticide

* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc.

5025 Creekbank Road

Édifice A, Étage 2

Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

PCP # 28403

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision: 2023/11/20

page: 2/12

Version: 3.1

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Avermectin B1

Numéro CAS: 71751-41-2

Teneur (W/W): 0.05 %

Synonyme: Abamectin

Silica, amorphous, fumed, cryst.-free

Numéro CAS: 112945-52-5

Teneur (W/W): 1.0 - 3.0%

Synonyme: Silica amorphous, fumed, cryst.-free; Fumed silica, crystalline-free,

Fumed synthetic amorphous silica, Pyrogenic colloidal silica

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Lorsque en contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.

Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer.

Lorsque avalé:

Ne pas faire vomir. Si la personne est en mesure d'avalier, faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision: 2023/11/20

page: 3/12

Version: 3.1

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, acide bromhydrique, Chlorure d'hydrogène, oxydes d'azote, oxydes de soufre, composés halogénés, composés de silice

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter le dégagement de poussières. Ramasser par un moyen mécanique. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée.

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision: 2023/11/20

page: 4/12

Version: 3.1

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Silica, amorphous, fumed, cryst.-free	OSHA Z3:	VME 0.8 mg/m ³ ; La limite d'exposition est calculée d'après l'équation $80\text{mg/m}^3 / (\% \text{SiO}_2)$, en prenant une valeur de 100% de SiO ₂ . Des pourcentages inférieurs en SiO ₂ conduisent à des limites d'exposition plus élevées.
	OSHA Z3:	VME 20 Des millions de particules par pied cube d'air ;
	ACGIH, US:	VME 10 mg/m ³ Particules inhalables ;
	ACGIH, US:	VME 3 mg/m ³ Particules inhalables ;

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un masque à filtre de particules / pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent). Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision: 2023/11/20

page: 5/12

Version: 3.1

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	solide
Odeur:	de moisi, de levure
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Couleur:	brun(e)
Valeur du pH:	Le produit n'a pas été testé.
Point de fusion:	Le produit n'a pas été testé.
Point d'ébullition:	Le produit n'a pas été testé.
Point d'éclair:	Non applicable, le produit est un solide.
Inflammabilité:	non inflammable
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Pression de vapeur:	non applicable
Densité apparente:	env. 619 kg/m ³
Densité de vapeur:	non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	non applicable
Température d'auto-inflammation:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme spontanément inflammable.
Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité dynamique:	Non applicable, le produit est un solide.

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision: 2023/11/20

page: 6/12

Version: 3.1

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

Solubilité dans l'eau: dispersible
Vitesse d'évaporation: non applicable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter les températures extrêmes. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter toute contamination. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter le stockage prolongé. Ce produit peut former un mélange explosif si : 1. la poussière est en suspension dans l'atmosphère sous forme de nuage; ET 2. la concentration de poussière est supérieure à la limite inférieure d'explosion (LIE); ET 3. la concentration limite d'oxygène est dépassée.

Matières incompatibles

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision: 2023/11/20

page: 7/12

Version: 3.1

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

Evaluation de la toxicité aiguë: Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 5,000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

Inhalation

Type de valeur: CL50

espèce: rat

Valeur: > 5.0 mg/l (calculé(e))

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: lapin (mâle/femelle)

Valeur: > 2,000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

Evaluation des autres effets aigus

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Non irritant pour les yeux et la peau. Le produit n'a pas été testé.

L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Peau

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Méthode: Test d'irritation primaire de la peau

Oeil

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Méthode: Test d'irritation primaire des yeux

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: n'a pas d'action sensibilisante. Le produit n'a pas été testé.

L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

test de Buehler

espèce: cobaye

Résultat: non sensibilisant

Danger par Aspiration

non applicable

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision: 2023/11/20

page: 8/12

Version: 3.1

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Abamectin technical

Evaluation de la toxicité après administration répétée: L'inhalation répétée de faibles quantités de la substance peut entraîner des dommages spécifiques aux organes. Une exposition orale répétée de faibles quantités peut entraîner des dommages spécifiques d'organes.

Données relatives à : Silica, amorphous, fumed, cryst.-free

Evaluation de la toxicité après administration répétée: L'inhalation répétée de particules/poussières alvéolaires peut entraîner des dégâts aux poumons

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Abamectin technical II

Evaluation du caractère tératogène: Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.

En expérimentation animale, pour des concentrations élevées materno- toxiques, la substance s'est révélée toxique pour le développement.

Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision: 2023/11/20

page: 9/12

Version: 3.1

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

Toxicité vis-à-vis des poissons

Données relatives à : Abamectin technical II
CL50 (96 h) 0.0036 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Invertébrés aquatiques

Données relatives à : Abamectin technical II
CE50 (48 h) 0.00034 mg/l, *Daphnia magna*
CE50 (96 h) 0.000022 mg/l, *Americamysis bahia*

Plantes aquatique(s)

Données relatives à : Abamectin technical II
CE50 (72 h) > 0.00159 mg/l, *Pseudokirchneriella subcapitata*

Effets chroniques sur poissons

Données relatives à : Abamectin technical II
NOEC (28 j) 0.00052 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : Abamectin technical II
NOEC (28 j) 0,0000035 mg/l, *Mysidopsis bahia*

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Données relatives à : Abamectin technical II

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Abamectin technical II

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision: 2023/11/20

page: 10/12

Version: 3.1

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Abamectin technical II

Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Données sur l'élimination

Élimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Élimination des emballages:

Rincer le conteneur ou le revêtement selon les besoins pour l'élimination. Ajouter des résidus de rinçage pour vaporiser le réservoir. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Respecter les préconisations complémentaires figurant sur l'étiquette du produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3077
Étiquette de danger: 9, EHSM
Polluant marin: OUI
Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE
DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(contient ABAMECTIN, BROMO-2-NITRO-2-
PROPANEDIOL-1,3)

Sea transport

IMDG

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3077
Hazard label: 9, EHSM
Marine pollutant: YES
Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains
ABAMECTIN, 2-BROMO-2-NITROPROPANE-
1,3-DIOL)

Transport aérien

IATA/ICAO

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3077
Étiquette de danger: 9, EHSM
Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE
DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

Air transport

IATA/ICAO

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3077
Hazard label: 9, EHSM
Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision: 2023/11/20

page: 11/12

Version: 3.1

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

(contient ABAMECTIN, BROMO-2-NITRO-2-PROPANEDIOL-1,3)

ABAMECTIN, 2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL)

Autres informations

Le produit peut être expédié en tant que produit non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 Kg ou moins, conformément aux dispositions de divers organismes de réglementation :

ADR, RID, ADN : Disposition spéciale 375 ;

JT/T617.3;

IMDG : 2.10.2.7 ;

IATA : A197 ;

TMD : Disposition spéciale 99(2) ;

49CFR : §171.4 (c) (2).

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

ATTENTION:

Irrite les yeux.

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one comme conservateur.

Contient du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one comme agent de conservation.

Contient de la 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one en tant que conservateur.

Contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol en tant que conservateur.

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

NOCIF SI INHALÉ.

NOCIF SI AVALÉ.

Nocif si absorbé par la peau.

Ne pas respirer les poussières.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Se laver soigneusement avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, de boire et d'utiliser du tabac.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

Fiche de données de sécurité

Prescription traitement Avert Appât granulaire pour blattes

Date de révision: 2023/11/20

page: 12/12

Version: 3.1

(30782565/SDS_CPA_CA/FR)

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations

FDS rédigée le: 2023/11/20

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ